



**Et les enfants – comment  
vont-ils/elles?**

**Le placement extra-familial d'un.e  
enfant dans la pratique.**

**Conférence, 28 octobre 2021, Berne:  
Save the Date!**

«Pour diverses raisons, certains enfants en Suisse ne peuvent pas grandir dans leur famille. Dans ce cas, diverses formes d'accompagnement sont disponibles pour les protéger et améliorer leurs chances de développement. Les enfants placé.es doivent pouvoir grandir sans souci dans un environnement qui les protège, les soutient et favorise leurs capacités.» Voici ce que disent la CDAS et la COPMA dans leur communiqué de presse sur les recommandations communes relatives au placement extra-familial des enfants et des adolescent.es.

Ensemble avec vous, les personnes concernées et les professionnel.les du domaine, nous souhaitons discuter de ces recommandations et examiner dans quelle mesure elles sont adaptées à la pratique : Qu'est-ce qui fonctionne déjà dans votre canton ? Où y a-t-il encore des lacunes ? Dans quels domaines de la pratique une aide supplémentaire est-elle nécessaire ? Quelles sont les lacunes dans l'OPE ? Comment renforcer les droits de l'enfant dans la pratique ? Comment impliquer réellement les enfants et les jeunes pour que leur voix compte vraiment ?

## Organisation

**INTEGRAS** Fachverband Sozial- und Sonderpädagogik  
Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée

**PACH** Pflege- und Adoptivkinder Schweiz

## Date, lieu & horaire

**28 octobre 2021, 9.30–16.30 h**

Kongresszentrum Allresto Berne, Effingerstrasse 20

Si nécessaire, la conférence se déroulera en ligne

## Langues

Allemand/Français

## Inscription

[www.pa-ch.ch/jt2021](http://www.pa-ch.ch/jt2021)

(Délai pour les inscriptions: 5 octobre 2021)

